

Le 27 mars 2023

Erratum

Veillez prendre note que dans cette publication, « *Les troubles liés aux substances psychoactives – Prévalence des cas identifiés à partir des banques de données administratives, 2001-2016* », une correction a été apportée au texte du paragraphe sous la figure 4, en page 14.

Texte initial :

La prévalence annuelle des troubles de l'utilisation d'alcool diagnostiqués a légèrement diminué depuis les dernières années (de 3,3 pour 1 000 en 2001-2002 à 2,1 pour 1 000 en 2015-2016). Cette tendance semble être expliquée par une baisse similaire observable pour le sous-indicateur de dépendance à l'alcool (de 4,0 pour 1 000 en 2001-2002 à 3,0 pour 1 000 en 2015-2016). Quant à l'abus d'alcool, le taux de diagnostic reste relativement stable depuis 2001 à aujourd'hui (de 1,0 à 1,2 pour 1 000).

L'interprétation des données du graphique aurait dû se lire comme suit :

La prévalence annuelle des troubles de l'utilisation d'alcool diagnostiqués a légèrement diminué depuis les dernières années (de 4,0 pour 1 000 en 2001-2002 à 3,0 pour 1 000 en 2015-2016). Cette tendance semble être expliquée par une baisse similaire observable pour le sous-indicateur de dépendance à l'alcool (de 3,3 pour 1 000 en 2001-2002 à 2,1 pour 1 000 en 2015-2016). Quant à l'abus d'alcool, le taux de diagnostic reste relativement stable depuis 2001 à aujourd'hui (de 1,0 à 1,2 pour 1 000).

Auteurs :

Christophe Huynh, conseiller scientifique
Éric Pelletier, chef d'unité scientifique